



Direction des services départementaux de l'éducation nationale

Service départemental à la jeunesse, à l'engagement et aux sports (SDJES 87)

Le "Compte Asso"

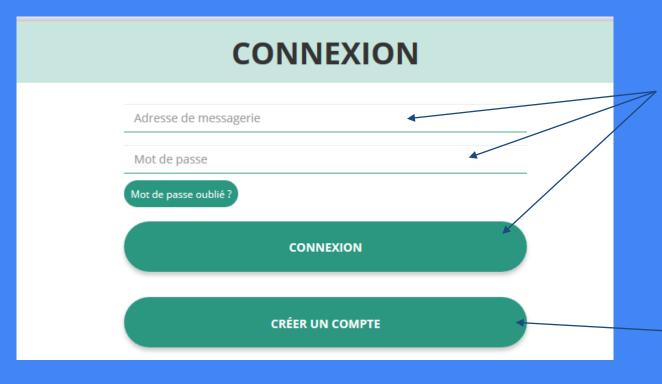
TUTORIEL à l'usage des associations

Une procédure dématérialisée

Les demandes de subventions FDVA s'effectuent uniquement par l'intermédiaire d'une procédure dématérialisée : Le « Compte Asso »

https://lecompteasso.associations.gouv.fr/

Le Compte Asso - connexion

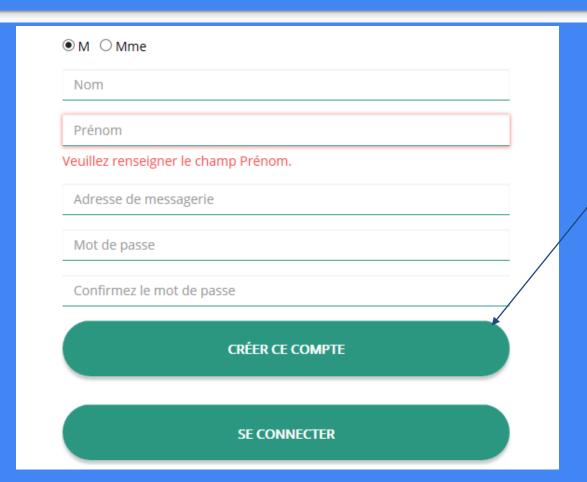


Si vous possédez déjà un compte, renseignez vos identifiants et cliquez sur le bouton "connexion"

Si vous avez oublié votre mot de passe, cliquez sur ce bouton puis renseignez votre email dans la page suivante. Enfin, suivez la procédure indiquée

Si vous n'avez pas de compte, cliquez ici (voir diapo suivante)

Le Compte Asso - création de compte



Renseignez tous les champs puis cliquez sur "Créer ce Compte

Ensuite, rendez-vous sur votre boîte de messagerie (selon l'adresse mail déclarée) et cliquez sur le lien de validation envoyé

ATTENTION

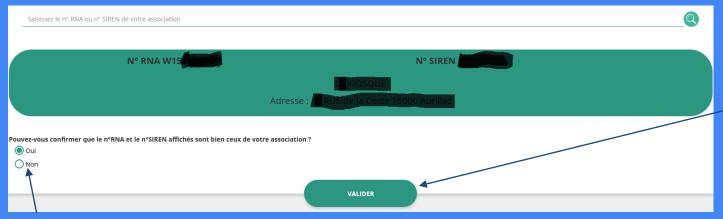
il est possible que le mail ait été placé dans le dossier indésirable (spam)

Le Compte Asso - ajouter une association

AJOUTER UNE ASSOCIATION OU UN ÉTABLISSEMENT À CE COMPTE

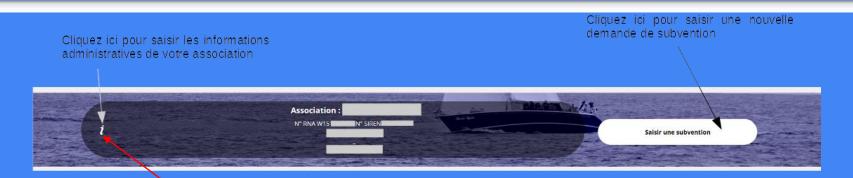


Saisir le numéro RNA (W15...... de votre association puis cliquez sur la loupe Pour savoir ou trouver ces informations, reportez-vous au document Foire Aux Questions



Vérifiez qu'il s'agit bien de votre association, indiquez si le SIREN qui s'affiche est bien celui de votre association puis cliquez sur valider.

Si le SIREN n'est pas le bon, contactez l'assistance via le lien qui s'affiche en indiquant "non"





Avant de demander une subvention, il est impératif de vérifier et compléter les informations administratives de votre association. Pour ce faire, il convient de cliquer sur l'icône "i" sur la gauche.



Ces champs ne sont pas modifiables dans le Compte Asso. Adressez-vous au greffe ou à l'INSEE pour apporter des modifications

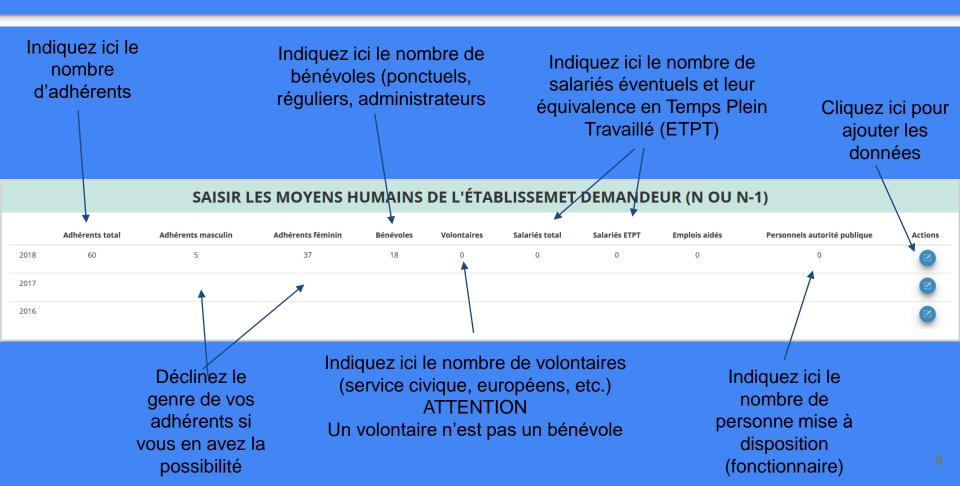
Identité

Adresses et coordonnées

Activités

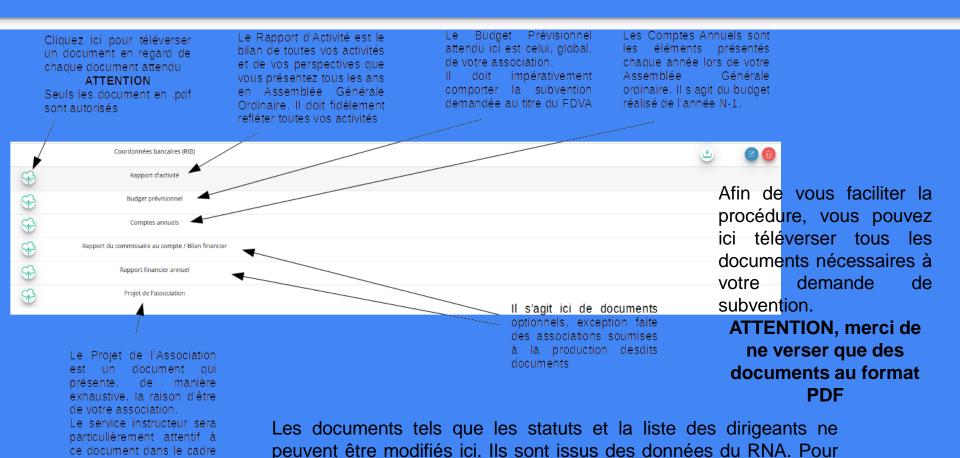
Afin d'effectuer un changement au sein de votre association, que ce soit pour modifier vos statuts ou la liste des dirigeants, vous pouvez :

- Utiliser le service en ligne : https://www.service-public.fr/associations/vosdroits/R37933
- Contacter le greffe des associations de la Préfecture de Haute-Vienne : pref-pass87@haute-vienne.gouv.fr

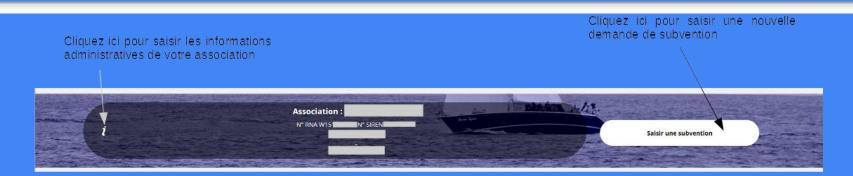


ce document dans le cadre des subventions au titre du

fonctionnement



toute modification, contacter le greffe ou utiliser la téléprocédure



Une fois les informations administratives complétées, vous pouvez saisir votre demande de subvention en cliquant sur le bouton "Demander une subvention" sur la droite

Le processus de demande de subvention s'effectue en 5 étapes

Lors du passage à l'étape suivante, les données sont automatiquement enregistrées.



ETAPE n°1 : Sélectionner la subvention



			cpc	I COIL C GC3 3GDVCI	IIIOIIS				
RECHERCHER UNE SUBVENTION									
	Recherche Type financeur	_	79	ectivité territoriale			Recherchez la _ subvention en indiquant le code La subvention		
	Nom du dispositif		ectionnez u		,	,			
	Financeur	Sel	ectionnez u	n financeur	,		apparaît en dessous		sous
SÉLECTIONNER UNE SUBVENTION									
Code	Libellé	Dispositif	Туре	Financeur	Campagne	Active	Couverture	Dupliquer	Actions
440	FDVA Fonctionnement & Innovations -	FDVA	Action	Direction départementale		Non	départemental	<u>I</u> Sb	
•									

Sélectionnez la subvention (elle se met alors en surbrillance)

Descendre en bas de la page, sélectionnez le sous-dispositif "Fonctionnement et Projets Innovants"

puis cliquez sur suivant

ETAPE n°2 : Sélectionner le demandeur





Sélectionnez le demandeur en le mettant en surbrillance

Ensuite, si vous avez bien rempli les informations administratives en amont, descendez jusqu'à l'encadré "Personnes désignées"



Indiquez qui est le représentant (président.e / co-président.e), le signataire de la demande et la personne chargée du dossier.

ATTENTION, si le signataire n'est pas le représentant, il vous sera demandé un "pouvoir" à l'étape suivante

15



Sélectionnez impérativement le RIB en le mettant en surbrillance (si vous l'avez déjà mis dans les documents préalablement, sinon cliquez sur téléverser pour le joindre)

Enfin, cliquez sur suivant pour passer à l'étape 3



L'adresse figurant sur le RIB doit impérativement être identique à l'adresse déclarée de votre siège social. Si ce n'est pas le cas, faites le nécessaire en amont auprès de votre établissement bancaire

ETAPE n°3 : Pièces justificatives

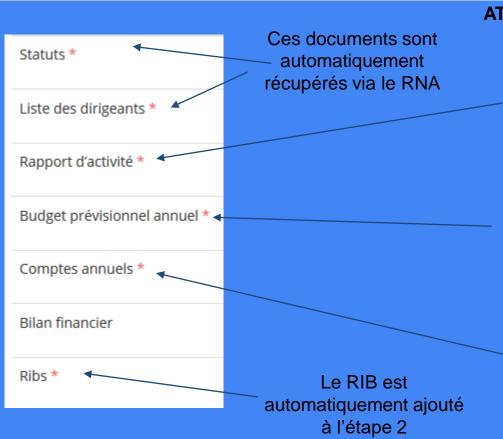




Si vous avez déjà joint les documents, cette étape n'est pas nécessaire. S'il manque des documents, vous pouvez les téléverser grâce au bouton suivant :



Merci de vous reporter à la page suivante pour savoir quels sont les éléments attendus dans chaque document



ATTENTION: Format PDF obligatoire

Le Rapport d'Activité est le bilan de toutes vos activités et de vos perspectives que vous présentez tous les ans en Assemblée Générale Ordinaire. Il doit fidèlement refléter toutes vos activités. Il s'agit de celui de l'année N-1

Le Budget Prévisionnel attendu ici est celui, global, de votre association.

Il doit impérativement comporter la subvention demandée au titre du FDVA. Il s'agit de celui de l'année N

Les Comptes Annuels sont les éléments présentés chaque année lors de votre Assemblée Générale ordinaire. Il s'agit du budget réalisé de l'année N-1.

LES DOCUMENTS SPÉCIFIQUES AU DOSSIER							
Туре	Origine	Nom	Date de production / Chargement	Année de validité	Commentaires	Actions	

Vous avez ici la possibilité d'ajouter un document au format PDF, qui sera utile à l'étude de votre demande.

Ceci est particulièrement vrai pour les demandes au titre des "projets innovants" : une description complète et détaillée du projet pourra, par exemple, utilement être ajoutée.

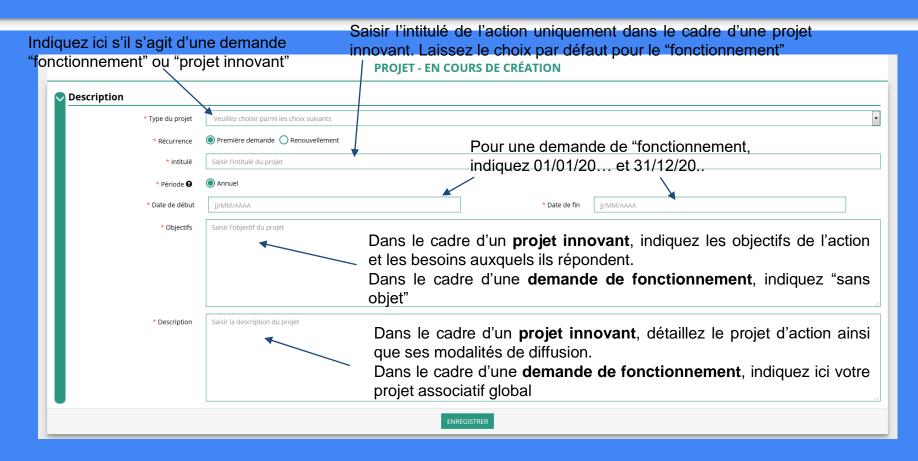
Lorsque tous les éléments marqués d'un astérisque rouge sont téléversés, cliquez sur suivant pour passer à l'étape 4

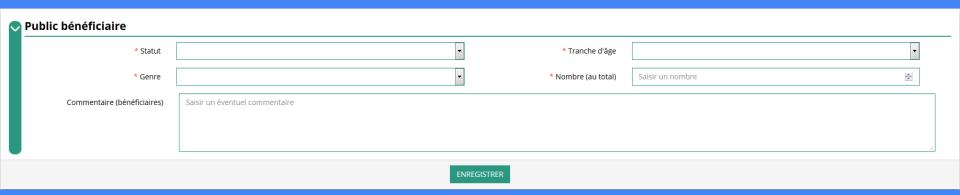
ETAPE n°4 : Description des Projets



Il s'agit ici de l'étape la plus importante puisqu'il s'agit de décrire l'objet de votre demande







Indiquez ici quel sera le public bénéficiaire de l'action (projet innovant) ou du projet associatif (fonctionnement)

Si les choix proposés dans les menus déroulants ne vous semblent pas correspondre pleinement à ce que vous souhaitez exprimer, utilisez le champ "commentaire" pour compléter



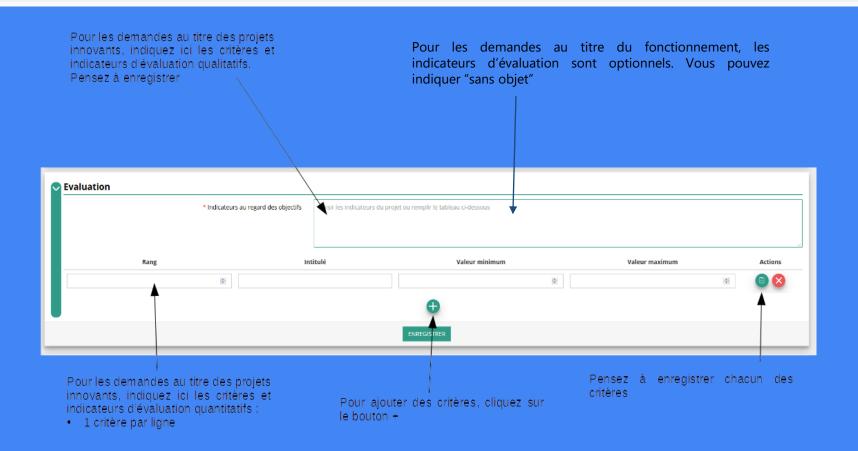
Indiquez ici quel sera le territoire bénéficiaire de l'action (projet innovant) ou du projet associatif (fonctionnement)

Il convient ici de préciser quelle sera la zone d'impact de votre action : commune, bassin, communauté de communes, département, etc.

Moyens humains						
* Moyens matériels et humains	Saisir les moyens matériels et humains du projet et remplir le tableau ci-dessous					
		al				
	Nombre de personnes Nombre ETPT					
Bénévoles participants activement à l'action/projet						
Salarié						
dont en CDI						
dont en CDD						
dont emplois aidés						
Volontaires						
* Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutement(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? Oui Non						
	ENREGISTRER					

Indiquez ici quels seront les éléments humains et matériels mobilisés pour votre action ou projet ATTENTION

Un volontaire n'est pas un bénévole





Indiquez ici si la personne responsable du projet est la même que la personne responsable du dossier de subvention. Si tel n'est pas le cas, indiquez "non" et sélectionnez dans la liste qui apparaît la personne concernée.

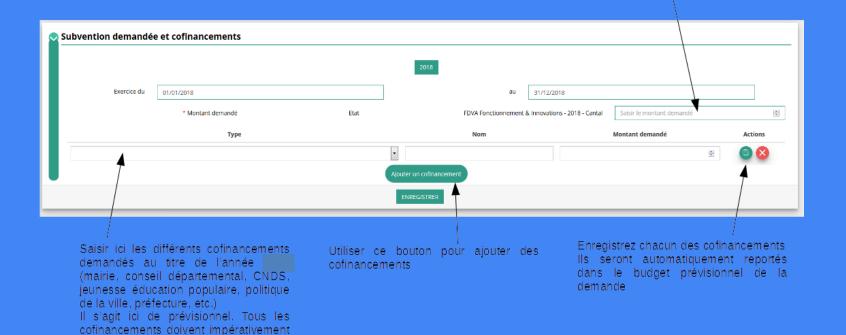
Si cette personne n'est pas dans la liste, il conviendra de l'ajouter manuellement via le bouton

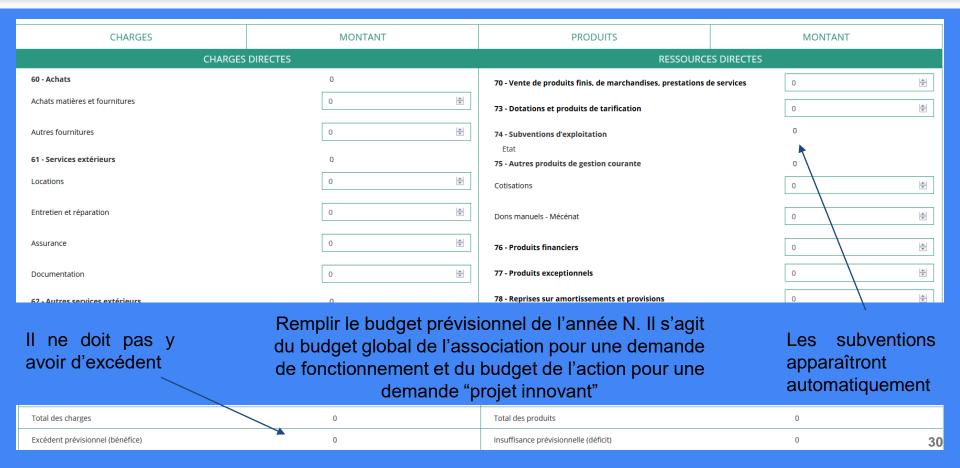
ATTENTION

Il est important de bien saisir tous les cofinancements demandés au titre de l'année N

être complétés

Saisir ici le montant demandé au titre du FDVA. Il sera automatiquement reporté dans le budget prévisionnel de la demande





Une fois votre demande complète, le statut change et l'état de saisie apparaît comme "complet"



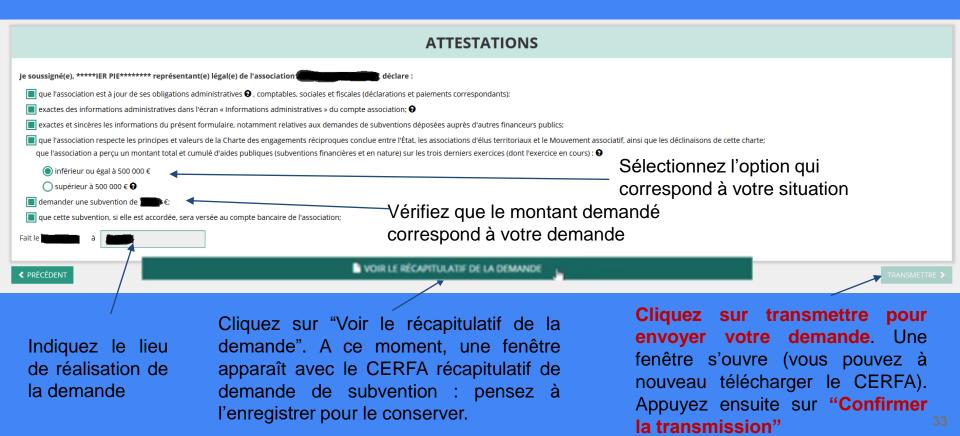
Vous pouvez saisir deux projets maximum :

- 1 au titre du fonctionnement
- 1 au titre des nouveaux projets innovants

Une fois votre demande complète, cliquez sur suivant pour passer à l'étape 5

ETAPE n°5 : Attestation et Soumission





Le Compte Asso - Suivi des demandes validées

C'est terminé !!!

Votre demande de subvention est envoyée au service instructeur et vous êtes redirigé vers l'écran "suivi de dossier" de votre Compte Asso. Dans cet état, votre demande n'est plus modifiable

Vous pourrez suivre les changements d'étape directement depuis le "compte asso"

A chaque changement ou demande de complément éventuel d'information, vous recevrez une notification sur l'adresse de messagerie que vous avez renseignée.

Contact SDJES en cas de problème :

Marie-Laure PITEL: 06-25-69-01-80 / marie-laure.pitel@ac-limoges.fr